

BULLETIN DE SOUTIEN

Je souhaite soutenir la Fondation AMIPI - Bernard VENDRE par un don de :

- 50 € 500 € 5 000 €
 250 € 2 500 € autre montant :€

Raison sociale :

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal : Pays :

Téléphone :Email :

Nota Bene : nous garantissons la confidentialité de vos données personnelles

Merci de renvoyer ce bulletin, accompagné de votre don par chèque libellé à l'ordre de la Fondation AMIPI - Bernard VENDRE à l'adresse suivante :
Fondation AMIPI - Bernard VENDRE - Service Financier - Céline Uzureau - 16 avenue du Maréchal Foch - BP 40434 - 49304 CHOLET Cedex

Vos réductions fiscales

- **Vous êtes un particulier** : votre don vous permet de déduire de votre déclaration ISF 75 % de son montant, dans une limite annuelle de 50 000 €.

Si vous n'êtes pas soumis à l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66 % du montant de votre don sur votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

- **Vous êtes une entreprise** : l'ensemble de vos versements au titre du mécénat vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés de 60 % de leur montant pris dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires total hors taxes.



Fondation AMIPI - Bernard VENDRE

www.fondation-amipi-bernard-vendre.org



Par vos dons,
soutenez les projets d'avenir
de la Fondation AMIPI
et contribuez ainsi
à bâtir une société
qui donne à chacun
des apprentissages adaptés
et un travail.

Notre histoire ne fait que commencer...

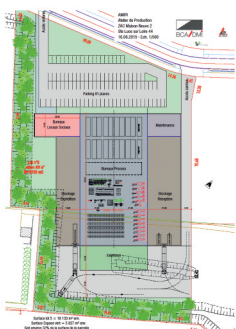


Fondation AMIPI - Bernard VENDRE

Fondation reconnue d'utilité publique, décret du 9 mars 2005

ZOOM PROJETS

Projet n°1 : Bâissez avec nous l'usine pilote de nos apprentissages

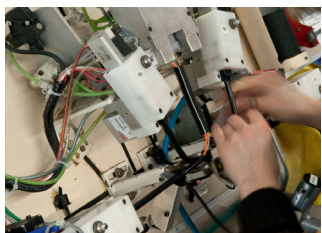


L'objectif de ce projet est de remplacer deux installations à Nantes par une nouvelle unité de production, réunissant l'activité de coupe de la Fondation et une activité de montage.

Conciliant à parts égales exigence client et développement des personnes, l'usine se veut un projet pilote sur le plan scientifique et industriel. Elle expérimentera de nouveaux processus d'apprentissages et développera la polyvalence des opérateurs.

Budget : 1 M € annuel sur 6 ans
Calendrier : Première pierre : Juin 2016 -
Achèvement : Septembre 2017

Projet n°2 : Financez des postes d'apprentissages



La table de montage est le support de base de la progression de l'opérateur, son outil quotidien d'apprentissage. Nos tables de montage et de finition répondent à 2 objectifs : développer les capacités de nos opérateurs et délivrer un produit de qualité pour nos clients. C'est ce que nous appelons l'organisation duale.

La Fondation souhaite créer des « postes écoles » où les nouveaux embauchés pourront se former dans les meilleures conditions, sans pénaliser le système productif. Ces postes regrouperont toutes les opérations rencontrées sur nos postes de travail, permettant de former au mieux les arrivants.

Budget : 5 K€ par poste
2 à 3 postes par usine, soit un budget global compris entre 180 K€ et 270 K€

ZOOM PROJETS

Projet n°3 : Soutenez le fonds Mobilité de la Fondation

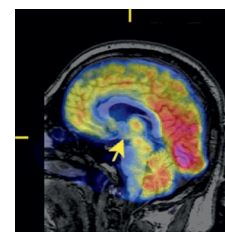


Une initiative qui permettra de développer la formation complémentaire des opérateurs, celle qui, en marge de la formation produit et métier, les prépare à leur insertion en milieu ordinaire.

- Bilan de compétences
- Formation CACES (conduite d'engins de manutention)
- Permis de conduire / Permis poids lourd / Sécurité routière
- Stages en entreprise

Budget 2017 : 133 K€
2 283 formations dispensées via un accompagnement personnalisé des opérateurs

Projet n°4 : Financez notre projet d'expérimentation pédagogique avec le GRENE



Depuis mars 2016, la Fondation AMIPI est impliquée dans un partenariat scientifique avec le GRENE (Groupe de Recherche en Neurosciences et Éducation), avec un double objectif :

- Accroître l'efficacité des programmes de formation de la Fondation.
- Permettre à chaque opérateur de mieux connaître ses capacités d'apprentissages et de gagner en confiance en lui.

Le protocole d'expérimentation a été validé et débutera en novembre 2017, auprès de 70 opérateurs.



Budget : 181 K€ sur 3 ans
Près de 70 opérateurs impliqués à raison de 15 sessions de 3 heures